

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 juin 2022

Date de la convocation : 01 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf du mois de juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard JUSTET, Maire, à la salle municipale de l'atelier-relais, place Marie Giraud en raison des travaux du bâtiment de la mairie.

Présents : Mrs JUSTET Bernard - BLACHE François - BREUGELMANS Pascal – VIALLE Jérôme - Mme ROUDIL Anne-Marie

Excusé : VIALLE Lionel

Absents : LEMÉE Emmanuel – BONNET Julien – CHANAL Jessica – VIALLE Sabine

Secrétaire de séance : CHANAL Jessica, conseillère municipale, assistée de Annabelle CHANAL, adjoint administratif à la mairie.

A 20h53, après la présentation des communications du Maire, le quorum n'étant pas atteint, la séance est ajournée
Le compte-rendu de la réunion du 19 mai n'est pas proposé à la signature

Communications du Maire

Cérémonie d'hommage aux anciens maires : elle se déroulera le 03/09/2022, le visuel des plaques qui seront apposées est présenté au conseil municipal

Extinction de l'éclairage public : lors de la visite d'un technicien du SDE07 il a été constaté que toutes les armoires e commande EP sont équipées d'horloge permettant de programmer l'extinction.

Travaux d'entretien : pour palier à l'absence d'un agent en arrêt maladie un devis a été demandé à l'entreprise VIALLE Patrick, basée à Saint – Pierreville pour des travaux de fauchage. Les travaux du mur du Cadet sont en cours et les travaux de la calade du Buisson sont terminés.

Logements du Presbytère : une ventilation mécanique est à prévoir afin d'évacuer l'humidité et de diminuer la présence d'odeurs désagréables.

Travaux mairie : les travaux du rez-de-chaussée sont terminés depuis ce jour, le ménage urgent de fin de travaux a été commandé à l'entreprise la Petite Mela afin de pouvoir réintégrer rapidement les bureaux

Lettre de la famille BOURG : un courrier nous a été adressé afin de nous demander d'évacuer la pouzzolane stockée sur la parcelle A345 appartenant à la famille Bourg, la maison va être mise en vente et la commune ne disposait que d'une autorisation verbale pour utiliser ce lieu de stockage, contact a été pris avec Mr le Directeur de l'EHPAD afin d'utiliser une parcelle appartenant à l'établissement afin d'y transférer la pouzzolane, un devis sera demandé à l'entreprise TP Rouveyrol.

Lettre de Mr Luchesi : demande de remettre en place le panneau indiquant que la vitesse est limitée à 30km/h au quartier de l'Hubac, le panneau existant avait été endommagé et enlevé, il sera remis sur le panneau d'entrée du village sur la vieille route et un rappel sera implanté au niveau de Salomony.

Camping : dans la suite du projet de rachat de mobil' home d'occasion au camping l'Ardéchois un contact a été repris avec le propriétaire, il n'effectuera pas de

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

renouvellement comme il était prévu, le coût des mobil' homes neuf ayant très fortement augmenté

Cimetière : les travaux de crépi du mur sont terminés, ils ont été réalisés par l'entreprise VTS, la famille qui avait entrepris les travaux croyant intervenir sur du domaine privé sera indemnisé de 3 sacs de ciment.

Lecture de la carte de remerciements de Nicole Chareyre suite au cadeau qui lui a été offert à l'occasion de son départ en retraite.

Récapitulatif des délibérations prises en séance du 09 juin 2022

N° délibération	Objet de la délibération	Page
	Aucune délibération validée lors de la séance du 09 juin 2022	

Emargements des membres du conseil municipal du 09 juin 2022

Le maire, Bernard JUSTET

BLACHE François	ROUDIL Anne-Marie
BONNET Julien	VIALLE Jérôme
BREUGELMANS Pascal	VIALLE Lionel
CHANAL Jessica	VIALLE Sabine
LEMEE Emmanuel	